

## **Des pertes de salaires réels historiques dans un contexte de pression des coûts requièrent urgemment des augmentations de salaires réels.**

### **Revendications salariales pour 2024**

**Les salaires réels des travailleurs et travailleuses suisses devraient baisser cette année pour la troisième fois consécutive, une évolution comparable n'ayant jamais eu lieu dans l'après-guerre. Travail.Suisse et ses fédérations exigent, selon la branche, des augmentations générales de salaire allant jusqu'à 4,5 pour cent pour tous les travailleurs et travailleuses. En raison de la pression constante sur les coûts, ces augmentations sont urgentes. Les entreprises disposent d'une marge de manœuvre pour des augmentations de salaire. C'est ce que montrent la croissance continue de la productivité et les bénéfices d'exploitation, qui sont désormais plus élevés qu'avant la pandémie.**

Pour la troisième fois consécutive, les salaires réels baissent en Suisse. La croissance dans le même temps de la productivité a pour conséquence que les bénéfices des entreprises sont excessifs et entre-temps plus élevés qu'avant la pandémie. "Il faut enfin des augmentations de salaire substantielles pour tous les travailleurs et travailleuses en 2024", déclare Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse. "Celles-ci sont d'autant plus urgentes que le coût de la vie continue d'augmenter fortement pour de nombreux travailleurs et travailleuses. Des loyers plus élevés, des primes d'assurance-maladie en hausse et des denrées alimentaires toujours plus chères réduisent douloureusement le pouvoir d'achat pour eux", poursuit Thomas Bauer.

Pour les revendications salariales, les fédérations de Travail.Suisse se basent en particulier sur le renchérissement, la productivité et l'évolution des salaires des années précédentes. "Syna demande une augmentation de salaire de 3,5 à 4,5 pour cent selon les branches. Des augmentations de salaire significatives sont particulièrement indiquées dans les professions artisanales, l'industrie MEM et le secteur de la santé", déclare Johann Tscherrig, responsable de la politique d'intérêts et contractuelle du syndicat Syna. "Les pertes continues de salaires réels alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter ne sont plus acceptables", poursuit Johann Tscherrig.

Dans le service public, le renchérissement n'a pu être entièrement compensé l'année dernière dans presque aucune branche. C'est pourquoi il y a là aussi un besoin de rattrapage. "Cette année, tout le personnel du service public a besoin de la pleine compensation du renchérissement afin de maintenir son pouvoir d'achat", déclare Greta Gysin, présidente de l'association du personnel transfair.

Les négociations salariales dans l'hôtellerie-restauration sont déjà terminées. Les résultats sont décevants : outre la compensation du renchérissement, le personnel obtient une maigre augmentation de salaire de 5 francs par mois. "Compte tenu de l'excellente marche des affaires dans l'hôtellerie-restauration, de la charge de travail très élevée et de la pénurie de main-d'œuvre largement répandue, l'accord salarial est à nouveau plus qu'insatisfaisant", déclare Roger Lang, responsable du service juridique, de la politique sociale et des campagnes à Hotel & Gastro Union.

## Renseignements

- Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse, 077 421 60 04, [bauer@travailsuisse.ch](mailto:bauer@travailsuisse.ch),
- Johann Tscherrig, responsable de la politique d'intérêts et contractuelle Syna, 079 611 70 26, [johann.tscherrig@syna.ch](mailto:johann.tscherrig@syna.ch)
- Greta Gysin, présidente de transfair, 079 409 33 10, [greta.gysin@parl.ch](mailto:greta.gysin@parl.ch)
- Roger Lang, responsable du service juridique, de la politique sociale et des campagnes, Hotel & Gastro Union, 079 716 79 64, [roger.lang@hotelgastrounion.ch](mailto:roger.lang@hotelgastrounion.ch)